



grand angle

Espace Infos Déchets : un lieu ludique au service de la prévention / p.6-7

éditorial Rencontre avec Eric Cesari, président du Syctom / p.2

actualités Déchets : un enjeu pour l'économie bas carbone / p.3

du territoire au terrain Compostage de proximité : le Syctom
engagé auprès des collectivités / p.5

syctom

Rencontre avec Éric Cesari

Président du Syctom

Éric Cesari, président du Syctom, revient sur l'année qui vient de s'écouler et les grandes ambitions affichées pour 2022. Entretien.



“Face au défi du changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles, le Syctom a le devoir de s’engager au-delà de la seule modernisation de son outil industriel”

L'année 2021 a été, une nouvelle fois, mouvementée du fait de la pandémie. Quel bilan en tirez-vous ?

Si la situation s'est améliorée par rapport à 2020, nous sommes loin d'avoir vécu une année « normale ». À nouveau, 2021 a été marquée par l'impact de la crise sanitaire sur les habitudes de consommation. Le Syctom a connu des répercussions opérationnelles et financières importantes tout en prouvant sa robustesse et sa capacité à maintenir le service public de traitement des déchets. Si nous avons dû subir des retards limités sur certains chantiers, notre feuille de route a été respectée. Le centre de tri à Nanterre, modernisé et avec des capacités renforcées, a redémarré en septembre. L'exemplarité du chantier à Ivry/Paris XIII est aussi à souligner, avec des prouesses logistiques réalisées en milieu très dense. À Saint-Ouen-sur-Seine, dans l'installation en cours de modernisation, deux des trois lignes de traitement des fumées ont été remplacées, avec des performances nouvelles qui vont au-delà des normes européennes. 2021 a aussi marqué le lancement d'un projet repensé et redimensionné à Romainville, axé autour d'un pôle métropolitain d'excellence au service du réemploi et de l'économie circulaire. De même, le projet d'unité de méthanisation sur le port à Gennevilliers entre dans sa phase concrète, avec un rôle clé pour traiter les biodéchets à partir de 2024.

2024 constitue-t-elle une échéance-clé pour le Syctom et ses territoires adhérents ?

Cette échéance représente en effet un enjeu de taille avec l'obligation de tri à la source des biodéchets. C'est un défi majeur pour ces deux prochaines années. Nous avons lancé le projet de création d'un site de méthanisation mais cela ne suffira pas à répondre aux besoins de l'ensemble du territoire. Il va falloir conjuguer différentes solutions, du compostage individuel aux techniques de méthanisation industrielles. Il va falloir aussi intensifier nos efforts en matière de sensibilisation et de pédagogie pour réduire la quantité de déchets ménagers produits

sur notre territoire et mieux valoriser les déchets restants. À ce titre, je me félicite de l'ouverture fin 2021 par le Syctom du premier Espace Infos Déchets de France : c'est un outil indispensable pour réussir collectivement la transition en cours.

Comment cette dimension collective se traduira-t-elle en 2022 ?

Cette ambition collective se déclinera à trois niveaux. À l'échelle, tout d'abord, des collaborateurs du Syctom, qui seront associés à une réflexion stratégique pour dessiner les contours du Syctom de demain. C'est, ensuite, avec nos collectivités adhérentes que nous allons travailler de façon plus étroite. La mise en place des contrats d'objectifs s'inscrit dans cette logique partenariale, pour une meilleure prise en compte de l'expertise des territoires. C'est, enfin, avec l'ensemble des opérateurs institutionnels que nous allons instaurer un dialogue plus constructif. Nous voulons impulser avec l'État une nouvelle dynamique pour défendre ensemble des ambitions communes. Le prochain congrès Amorce, que nous co-organisons en octobre 2022 à Paris, s'en fera largement l'écho.

Quelles sont ces ambitions, pour 2022 et à plus long terme ?

Face au défi du changement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles, le Syctom a le devoir de s'engager au-delà de la seule modernisation de son outil industriel. Il en va de sa responsabilité vis-à-vis de la qualité de notre environnement, de notre cadre de vie et de l'avenir de notre planète. C'est pourquoi je formule le vœu, en ce début d'année, que le Syctom s'impose dans le long terme comme un opérateur vert, capable de limiter au maximum le recours à l'enfouissement.

Le Syctom lance son projet stratégique global

Le Directeur général du Syctom, Denis Penouel, a souhaité engager les équipes dans une réflexion partagée et une ambition commune pour repenser l'action du Syctom au regard des nombreux enjeux du territoire. Les premières réunions ont d'ores et déjà eu lieu avec un objectif d'un plan finalisé à l'automne 2022.

Contrats d'objectifs : les territoires s'engagent

Est Ensemble et Paris sont les premiers territoires à signer les contrats d'objectifs partagés avec le Syctom. Cet engagement réciproque entrainera notamment une bonification des soutiens. Avec cette nouvelle impulsion, les territoires seront mieux armés pour atteindre les objectifs fixés par le législateur qui prévoit d'ici à 2025 de réduire de 50 % les déchets enfouis et de recycler 65 % des emballages, tous types confondus.

Partenariat avec la Métropole du Grand Paris



Le Syctom s'associe à la Métropole du

Grand Paris en signant une convention de partenariat pour la réalisation de projets relevant du traitement et de la valorisation des déchets. Cette convention va permettre de mettre en place des investissements concourant à la transition énergétique et écologique du territoire métropolitain.

Le Syctom à la conférence EauMéga à l'Unesco



À l'occasion de la 2^e Conférence internationale « Eau, mégapoles et

changement global », le 12 janvier 2022 à l'Unesco, le Syctom a organisé la session "Les Déchets et l'Eau : préserver ensemble l'environnement ?". Acteurs et experts ont exposé la complicité entre ces deux services essentiels pour faire progresser les questions environnementales dans les mégapoles et ailleurs. Replay : <https://en.unesco.org/events/eaumega>

agenda

Réunions du Bureau syndical (9h) et du Comité (10h30)

Le 18 mars

Maison de la RATP, Espace Van Gogh, 62 Quai de la Rapée, Paris 12^e

Présentation de la Chaire Co-Pack

Le 03 mars au Salon de l'Agriculture

En savoir plus sur www.chairecopack.fr

CLIMAT

Déchets : un enjeu pour l'économie bas carbone

Le traitement des déchets a un poids en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) évalué à moins de 5% des émissions françaises (source Citepa). Si le secteur multiplie les innovations pour atténuer au maximum son impact environnemental, il contribue aussi à la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable.

La valorisation des déchets a des retombées positives sur la lutte contre le changement climatique car elle permet d'éviter la consommation de ressources naturelles et fossiles fortement émettrice de GES. C'est le concept des « émissions évitées », générées par les opérations de valorisation matière et énergétique. Cela concerne par exemple les actions menées en faveur du réemploi et du recyclage. La production de matières recyclées représente une économie importante d'énergie au regard de ce que nécessite l'extraction et la production de matières vierges. Ce sont autant de déchets détournés de l'incinération, ce qui réduit les émissions directes de GES.

L'optimisation de l'énergie produite par l'incinération est aussi un levier d'action majeur. En tant que producteur d'énergie de récupération, le Syctom alimente un réseau de chaleur, en substitution des énergies fossiles. Il continue aussi d'investir dans des solutions innovantes pour renforcer le rendement énergétique de ses installations. Autre maillon fort de la transition énergétique : la production de biogaz via la méthanisation des biodéchets. Le syndicat est engagé dans des partenariats pour faire émerger une filière de production de gaz vert et renouvelable.



La valorisation des déchets, un des enjeux de l'économie circulaire.

UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE

Mais la baisse de l'impact carbone du secteur des déchets nécessite la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. Celle des territoires, en première ligne pour accélérer la prise de conscience collective autour de la réduction des déchets. Celle des acteurs publics et privés pour assurer l'efficacité de la chaîne globale, en amont et en aval. Celle, enfin, des pouvoirs publics pour soutenir et encourager cette dynamique commune.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les collectivités face aux défis relatifs aux déchets

Le 3 mars 2022, la Maison de la Chimie, à Paris, accueillera la 5^e conférence dédiée aux déchets ménagers. Cette année, l'agence Aromates et ses partenaires, dont le Syctom, ont souhaité mettre

l'accent sur le rôle des collectivités : comment font-elles face aux nouveaux défis relatifs aux déchets ? Trois tables rondes permettront d'éclairer ce vaste sujet. La première, introduite par Éric Cesari, président du Syctom, s'intéressera à l'opportunité que représente l'échéance 2024 et l'obligation du tri à la source des déchets organiques, dans l'évolution du contenu des poubelles. La deuxième table ronde sera



l'occasion de parcourir les solutions pour relever le défi de la gestion et du recyclage des polymères. Enfin, la troisième table ronde mettra en lumière le modèle français, original et unique, de gestion des déchets ménagers. L'Institut national de l'économie circulaire (INEC) conclura ces temps d'échanges.

Infos et visioconférence sur : conferencedechet.aromates.fr

GOUVERNANCE

Les commissions, des instances consultatives pour une gouvernance partagée

Installées à l'automne 2020, les cinq commissions thématiques du Syctom impliquent au quotidien ses membres élus, dans le cadre d'une gouvernance élargie et transversale. Elles sont l'occasion d'approfondir des sujets stratégiques et d'éclairer le Comité syndical dans ses décisions en formulant avis et recommandations. Les cinq présidents partagent leur priorité pour 2022.

COMMISSION ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Présidée par Léa Vasa, la commission émet des avis sur les soutiens proposés dans le cadre des contrats d'objectifs et formule des recommandations en termes de prévention et de sensibilisation.

« Notre priorité pour 2022 est celle des déchèteries, un outil essentiel pour favoriser l'économie circulaire. Nous allons proposer au Comité des orientations sur la gestion des déchèteries par le Syctom. Il faut des solutions concrètes pour harmoniser les pratiques d'accès, les modes de gestion du réseau actuel et multiplier les espaces de réemploi, au-delà des filières de recyclage. Sur ces sujets, nous travaillons en lien étroit avec la commission Efficience du tri. Plus largement, notre commission a un rôle à jouer pour booster les politiques de prévention et limiter la production de déchets », précise Léa Vasa.

COMMISSION EFFICIENCE DU TRI



Présidée par Alexis Bachelay, la commission s'intéresse aux performances de tri dans le cadre des contrats d'objectifs, émet des avis sur les soutiens et analyse les liens entre efficacité du tri et actions de prévention/sensibilisation.

« Le tri à la source des biodéchets va être une thématique forte pour 2022, en lien avec l'échéance réglementaire de 2024. Il faut préparer la montée en puissance de la collecte et du traitement des déchets alimentaires, ce qui nécessite un fort accompagnement des collectivités qui n'ont pas toujours conscience de l'imminence de cette obligation. Nous allons faire preuve de pédagogie, apporter un soutien financier et organiser des appels à projet pour encourager la mise en place de dispositifs adaptés aux territoires », annonce Alexis Bachelay.

COMMISSION RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)



Présidée par Zineb Zouaoui, la commission propose des orientations stratégiques en lien avec la démarche RSE (sur l'environnement, la sécurité et les travaux menés par les commissions de suivi de site) et participe à l'accueil de délégations.

« En 2022, nous nous concentrerons sur les orientations stratégiques de la politique de commande publique responsable, avec l'objectif de réduire au maximum l'empreinte environnementale des achats du Syctom. Ces travaux seront menés en lien avec le recrutement d'un acheteur spécialisé dans les achats durables. Nous devons être exemplaires sur ces questions, pour pouvoir être exigeants avec nos partenaires sur les clauses environnementales dans le cadre des marchés », insiste Zineb Zouaoui.

COMMISSION SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION INTERNATIONALE



Présidée par Pascal Pelain, la commission participe à construire la stratégie 2021-2026.

« Un travail d'évaluation des projets de solidarité et de coopération internationale a été mené en 2021. Nous avons établi des critères précis pour sélectionner les projets à financer et créer des liens plus étroits avec les collectivités qui les portent. C'est un gage de stabilité et d'efficacité. En 2021, nous avons retenu 9 dossiers, pour une enveloppe de 900 000 €. Un appel à projet 2022 vient d'être lancé et des agents volontaires du Syctom participeront à l'instruction des dossiers, ce qui garantit une analyse fine et fiable », explique Pascal Pelain.

COMMISSION TARIFICATION



Présidée par Thierry Le Gac, la commission mène une réflexion sur les coûts (coûts de traitement des flux et coûts liés aux compétences optionnelles) et sur l'évaluation de la politique tarifaire.

« Nous avons travaillé en 2021 sur la refonte tarifaire et la création d'une ligne dite 'anomalie' dédiée aux refus de tri, pour faire prendre conscience de leur coût de traitement et de la nécessité de réduire leur volume. Il s'agit de justifier cette tarification auprès des territoires, pour la rendre acceptable et compréhensible. D'une manière générale, nous souhaitons renforcer la communication auprès des territoires pour une meilleure assimilation de notre politique tarifaire », affirme Thierry Le Gac.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Soutenir et pérenniser la pratique du compostage

Les déchets alimentaires pèsent lourd dans les poubelles d'ordures ménagères des Franciliens : environ un tiers de leur poids. Le compostage de proximité est donc un facteur important de la réduction des déchets et le Syctom accompagne les collectivités pour déployer cette pratique auprès des habitants. Explications.



Le compostage de proximité, un enjeu pour préparer l'obligation de tri des biodéchets.

227 000 personnes pratiquent le compostage sur le territoire du Syctom. Si le chiffre est révélateur de l'engouement des collectivités et des citoyens, il est appelé à se développer avec l'obligation d'ici 2024 du tri à la source des biodéchets (déchets verts et déchets alimentaires). En ligne de mire : la réduction des tonnages d'ordures ménagères résiduelles à traiter.

DES SOLUTIONS COMPLÈTES D'ACCOMPAGNEMENT

Tous les territoires adhérents du Syctom ont aujourd'hui signé une convention pour déployer le compostage de proximité. Ce partenariat leur permet de bénéficier du soutien du syndicat sous diverses formes. Il peut se traduire par une aide financière à l'installation de nouveaux pavillons de compostage assorti d'une aide à l'amorçage, la fourniture gratuite de matériel de compostage individuel ou partagé (bacs, lombricomposteurs...) ou l'intervention d'un maître-composteur. Des sessions de formation sont également programmées pour devenir référent de site, guide ou maître-composteur. Enfin, le dispositif de soutien peut porter sur la sensibilisation avec la mise à disposition d'outils dédiés. « Au-delà du démarrage d'un projet, le suivi

est essentiel. À travers son plan d'accompagnement, le Syctom souhaite faire monter en compétences les collectivités pour assurer le bon fonctionnement des sites dans la durée. C'est aussi l'objectif des "matinées techniques" que nous relançons sur plusieurs thématiques dont celle du compostage », explique Véronique Vicard, chargée de prévention au Syctom.

ASSURER UNE PRATIQUE PÉRENNE

Sur le terrain, la pratique du compostage partagé est en plein essor et s'inscrit dans une logique de proximité malgré les espaces contraints en milieu urbain. Sur le territoire de Vallée Sud Grand Paris, plusieurs solutions sont proposées pour répondre aux attentes. « Avec l'aide du Syctom, nous avons diversifié les sites de compostage dans les jardins, en pied d'immeubles, dans les quartiers... Les citoyens sont très impliqués et la demande croissante confirme cet intérêt », observe Anne-Sophie Loboué, cheffe de projet biodéchets et compostage à Vallée Sud Grand Paris. Même constat sur le territoire Est Ensemble : « le compostage de quartier connaît un engouement car il crée du lien social et fédère les habitants autour d'un projet commun. C'est un vrai travail collectif qui

nécessite l'implication de citoyens et de professionnels. Nous travaillons avec 7 maîtres-composteurs et 600 ménages ont été équipés en compost ou lombricompost individuel puis formés à leur utilisation. La dynamique est là et il faut la pérenniser », précise Isabelle Gatton Moreteau, maître-composteur à Est Ensemble. Et si le compostage permet de valoriser les déchets organiques par leur retour au sol, il représente aussi un excellent outil pour impliquer les citoyens dans une démarche globale de réduction et de tri des déchets. Un élément clé pour accélérer la prise de conscience collective.

En savoir + : jecomposteenville.fr

Quinzaine du compostage

Du 26 mars au 9 avril 2022, se tiendra l'événement annuel

national « Tous au compost » organisé par Réseau Compost Citoyen. À cette occasion, des animations seront proposées pour valoriser la pratique du compostage.

En savoir + : www.semaineducompostage.fr



ESPACE INFOS DÉCHETS

Une nouvelle vitrine inédite pour la réduction des déchets



Inauguré le 1^{er} décembre 2021, l'Espace Infos Déchets, réalisé par le Syctom, est situé au 12 rue du Château-des-Rentiers, dans le 13^e arrondissement de Paris. Unique à l'échelle du Grand Paris, ce nouvel équipement de 100 m² est consacré à la sensibilisation et à la prévention des déchets. Ouvert dans un premier temps aux écoles et centres de loisirs, il s'adressera par la suite au grand public.



De larges espaces sont prévus pour la manipulation de déchets et l'échange entre les participants.

C'est une classe de CE2 de l'école Henri-Wallon à Gennevilliers qui étrenne, ce vendredi 17 décembre, l'Espace Infos Déchets. À quelques heures des vacances de Noël, vingt-trois élèves prennent possession des lieux avec enthousiasme et curiosité. Répartis en plusieurs groupes, ils vont suivre un circuit pédagogique ludique et interactif pour mieux comprendre le cycle de vie des déchets : comment mieux les trier pour les valoriser, comment agir pour en réduire les volumes, comment consommer de manière durable.

ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES...

La visite débute à « l'atelier » où une animatrice, spécialisée dans la médiation scientifique, accueille les jeunes participants avec un jeu de manipulation d'emballages. Bouteille, flacon de lessive, packaging pour gâteaux : ils doivent distinguer ces types de déchets selon leur forme et leur poids. Une première façon de les sensibiliser à l'importance du recyclage et de les rendre acteurs de la visite. Direction ensuite les quatre espaces, qui se distinguent par leurs couleurs vives, et autour desquels s'organise l'Espace Infos Déchets. Rayons d'épicerie, panier de basket, pommeau de douche,

outils de bricolage : les nombreux objets attirent tout de suite l'œil. Livret en main, chaque petit groupe est invité à fouiller les décors, trier des emballages fictifs et choisir des objets adaptés à des gestes éco-responsables. La « zone orange » interroge les élèves sur les pratiques au travail et à l'école ; la « zone jaune » met en scène la gestion des déchets à la maison ; la « zone bleue » aborde la place des déchets dans la ville et la « zone verte » les habitudes de tri à adopter dans le cadre des loisirs. Dans une alcôve un peu isolée, les jeunes visiteurs ont également pu découvrir un centre de tri en 360° via écouteur et écran tactile.

... ET INTERACTIVES

Pour Chloé Felix, professeure des écoles, tout l'intérêt du parcours pédagogique réside dans cette approche interactive et ludique. « La question des déchets avait été abordée en amont pour profiter au mieux de la visite le jour J. Les élèves avaient donc un petit bagage de connaissances en arrivant ici. Après avoir suivi ce circuit pédagogique, ils semblent avoir mieux intégré les enjeux, notamment ceux du recyclage, du réemploi ou encore du compostage. Je trouve que

l'Espace Infos Déchets est vraiment complémentaire aux enseignements en classe car il fonctionne avec des mises en situation réelle. C'est un support d'apprentissage très intéressant. En faisant écho à la vie quotidienne des élèves, la compréhension des messages est plus rapide et efficace. Cela facilite aussi l'adoption de bonnes pratiques à la maison, avec l'entourage familial », souligne l'enseignante.

UN LARGE RAYONNEMENT

Dans le sillage de l'école Henri-Wallon, d'autres élèves - du CP à la classe de terminale - sont attendus rue du Château-des-Rentiers, pour profiter de ce lieu destiné en priorité aux jeunes générations. À terme, il ouvrira au grand public pour toucher le plus grand nombre. « Les choses avancent dans le bon sens, qu'il s'agisse de la réduction ou du tri des déchets, et cet espace est un nouvel exemple de notre engagement commun aux côtés du Syctom. Les ambitions que le syndicat porte sur ce lieu entrent en parfaite résonance avec nos projets », précise Danièle Seignot, adjointe au maire du 13^e arrondissement de Paris en charge de la propreté, du tri des déchets et de l'économie circulaire.

Cette démarche est également soutenue par Philippe Bouyssou, vice-président du Syctom et maire d'Ivry-sur-Seine. « Le Syctom s'est doté d'une vitrine pour porter le sujet de la prévention des déchets sur le devant de la scène, de manière visible et ludique. C'est une excellente initiative pour impulser de nouveaux comportements de consommateurs et, plus largement, de citoyens. Nous sommes décidés à mener des actions de sensibilisation pour que les écoles et les centres de loisirs profitent de cette ressource mise à disposition par le Syctom ». Une volonté partagée par Colombe Brossel, vice-présidente du Syctom et adjointe à la Maire de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, du tri et de la réduction des déchets, du

recyclage et du réemploi. « Avec cet espace qui mêle expositions, vidéos et ateliers, le Syctom a ajouté une flèche à son carquois pour sensibiliser le grand public aux enjeux du recyclage, du réemploi et de la prévention des déchets. La sensibilisation des jeunes générations est essentielle pour faire changer les pratiques et les modes de vie. Il nous faut maintenant faire vivre ce lieu, en proposant des visites aux scolaires et centres de loisirs. À terme, nous aimerions que tous les acteurs locaux - et notamment les conseils de quartier - puissent se l'approprier », précise-t-elle. Une vitrine inédite dédiée aux enjeux des déchets, mais aussi un outil innovant au service des territoires.

Infos pratiques

Espace Infos Déchets
12 rue du Château des Rentiers, Paris 13^e

Réservation pour les scolaires et extra scolaires :

- du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h.
 - Durée : 1h à 1h40 selon le niveau
 - Inscriptions en ligne sur [www.syctom-paris.fr / rubrique Missions](http://www.syctom-paris.fr/rubrique_Missions)
- Prévention et sensibilisation, ou en scannant ce QR code



Accessibilité PMR.

Passé sanitaire demandé aux adultes et enfants à partir de 12 ans

Quatre espaces ouverts au public

- **Un espace d'exposition permanente, organisée autour de 4 thématiques**

- 1 **À l'école ou au travail** : « Au bureau ou à l'école, je m'emploie à apprendre, consommer, travailler responsable ».
- 2 **La maison** : « Je consomme ce qui est bon pour ma santé et bon pour la planète. Je transforme mes habitudes pour limiter le gaspillage ».
- 3 **En ville** : « Je réduis mes emballages. J'achète en vrac, je consomme des produits locaux. J'agis pour mon environnement... ».
- 4 **Le temps libre** : « Mes bonnes habitudes me suivent partout (partager, louer, prêter, choisir des objets de seconde main et/ou fabriqués en France...) ».

- **Un espace d'exposition temporaire renouvelé tous les six mois.**

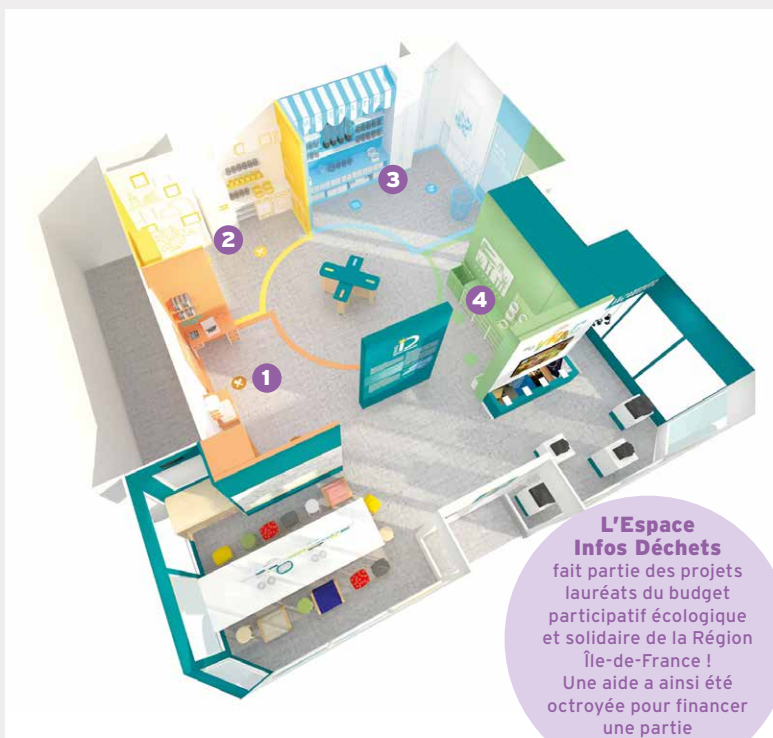
La thématique du vrac, en lien avec le concours Design Zéro Déchet 2021 a été choisie pour cette première exposition.

- **Un espace atelier**

Animations, Faire soi-même, selon l'âge des participants.

- **Un espace vidéo**

Projection de films, réalité virtuelle.

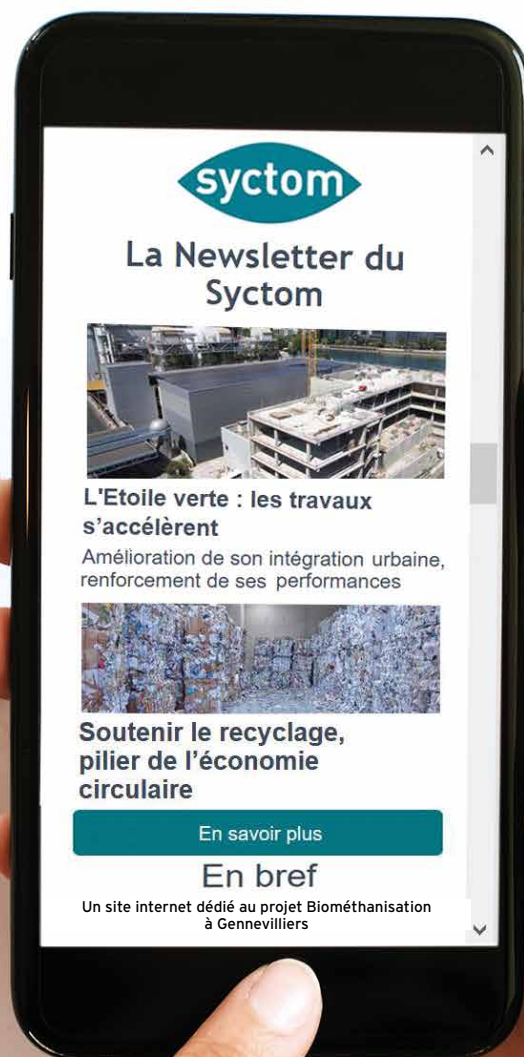


L'Espace Infos Déchets
fait partie des projets lauréats du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France !
Une aide a ainsi été octroyée pour financer une partie des travaux.



L'Espace Infos Déchets a accueilli ses premiers élèves, qui ont parcouru les différents univers thématiques et manipulé les outils ludiques sur la réduction et le tri des déchets au quotidien.

Suivez l'actu du Syctom : abonnez-vous à la Newsletter !



Infos, projets et innovations, actions de sensibilisation et de prévention...

Retrouvez chaque mois toute l'actualité du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, en vous inscrivant à notre Newsletter sur notre site www.syctom-paris.fr ou via le QR code.



Retrouvez toutes les informations
du Syctom sur le site
www.syctom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

syctomag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers
86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : **Éric Cesari** • Rédacteurs en chef : **Denis Penouel**, **Jean-Baptiste Mandron**
• Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Solène Patron**
• Crédits photos : © Syctom / **Franck Badaire**, **Fabien Dechavanes**, **Mathieu Génon**, **Bertrand Guigou**,
Konrad K • Conception, réalisation : **stratéact** • Rédaction : **Isabelle Friedmann**, **Camille Lamouche**
• Document imprimé par **Mérico Delta Print**, sur papier 100 % Recyclé - ISSN 1769-8782
Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr

